

 **Green D Media**
commercialise
l'interdiction de fumer

L'interdiction de fumer dans les restaurants et sur le lieu de travail est fortement contestée depuis son introduction et pas le moins par les restaurateurs. Mais pour les médias, cette dernière créerait de nouvelles opportunités. A la fin de l'année dernière, Green D Media a lancé la commercialisation de cendriers présentoirs avec de l'espace pour des affiches A3. La nouvelle régie out-of-home joue ici sur ce qu'elle décrit comme «smokalising» («socialising» entre les fumeurs). On retrouve le premier réseau de présentoirs depuis le début du mois de décembre auprès de 500 restaurants dans Bruxelles. D'ici le début avril, la régie espère une couverture plus nationale avec des faces supplémentaires à Anvers (250), Gand (100), Liège (100) et Namur (50). Le réseau peut être loué pour une durée variant de deux semaines à un mois. Green D Media prétend atteindre avec le réseau horeca existant près de 900.000 contacts après 15 jours. Le réseau d'entreprise légèrement moins coûteux compte momentanément 200 faces, dans 68 bâtiments éparpillés sur sept communes bruxelloises plus Overijse et Kortenberg. Après 10 jours (ouvrables), il enregistrerait 625.000 contacts.